Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260430-DEC2026_08-DE

Dinan Léhon

# DÉCISION DU MAIRE N°2026/ 08

**OBJET : Décision d'aliéner du mobilier petite enfance**

**Le Maire**,

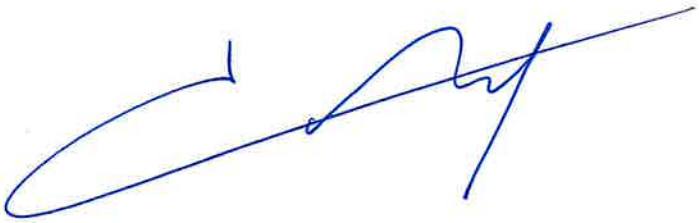
Vu la proposition d'achat de 40 chaises petite enfance hauteur d'assise 41 cm et 9 tables pour enfants diamètre 120 cm hauteur 76 cm, formulée par la Directrice Générale des Services de la commune de Broons, par courriels du 23 janvier et du 28 avril 2026, pour le montant de 100 euros ;

Vu la délibération n°9 du Conseil municipal du 21 mars 2026, portant attribution de délégations au Maire, pour aliéner de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

**DÉCIDE**

de vendre les chaises et les tables présentées en annexe, à la commune de Broons pour le montant de 100 euros (Cent euros).

A Dinan, le
Le Maire, Didier LECHIEN



**HÔTEL DE VILLE DE DINAN**
02 96 39 22 43
mairie@dinan.fr
21, rue du Marchix
22100 DINAN

www.dinan.fr

**MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LÉHON**
02 96 87 40 40
mairie@dinan.fr
Place d'Abstatt, Léhon
22100 DINAN

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260430-DEC2026_08-DE

**- 40 chaises pour enfants,** hauteur d'assise 41 cm



- N° d'inventaire : 99178 (40 sur 60 achetées)
- Date d'acquisition : 18/10/1999
- Libellé : 60 CHAISES CONTREPLAQUE VERNI

**- 3 tables pour enfants – pied rouge**, Diamètre table : 120 cm, hauteur : 76 cm



**- 6 tables pour enfants – pied jaune**, Diamètre table : 120 cm, hauteur : 76 cm



- N° d'inventaire : 99179
- Date d'acquisition : 18/10/1999
- Libellé : 6 TABLES STRATIFIE CHAMPAGNE